

Les colonies au XVIII^e siècle.

« L'objet des colonies est de faire le commerce à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec les peuples voisins avec lesquels tous les avantages sont réciproques. »

Montesquieu, *L'Esprit des lois*.

« Les colonies ont un commerce et la culture tout à la fois pour objet de leur établissement ou s'y sont tournées. Dès lors il était nécessaire de conquérir les terres et d'en chasser les anciens habitants pour y transporter de nouveaux. »

« Ces colonies n'étant établies que pour l'utilité de la métropole, il s'ensuit :

1° Qu'elles doivent être sous sa dépendance immédiate et par conséquent sous sa protection.

2° Que le commerce doit en être exclusif aux fondateurs. »

« Les colonies ne seraient plus utiles si elles pouvaient se passer de la métropole; ainsi c'est une loi prise dans la nature de la chose que l'on doit restreindre les arts et la culture dans une colonie à tels ou tels objets suivant les convenances du pays de la domination. »

« Si la colonie entretient un commerce avec les étrangers ou si l'on y consomme les marchandises étrangères, le montant de ce commerce est un vol fait à la métropole. »

Encyclopédie, article « Colonies ».

« Mon avis est qu'on achète des nègres tant qu'on nous en vendra, de continuer nos ravages aux Indes tant que cela nous réussira, sauf à nous retirer quand nous serons battus. Le seul bon commerce est de troquer les coups de bâtons qu'on donne contre des roupies qu'on reçoit. »

Ferdinando Galiani dit l'abbé Galiani.

« En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite : « Eh! mon Dieu! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois! - J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. - Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? - Oui, Monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement, deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe; je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »

Voltaire, *Candide*.

[Cela n'empêche pas Voltaire d'écrire à Pillevonne de Pondichéry : « Je m'intéresse à la Compagnie des Indes parce que j'ai une partie de mon bien sur elle. » Il a aussi une partie de son bien sur les vaisseaux négriers qui partent de Nantes.]

« On comptait en 1757, dans la Saint-Dominique française*, environ 30.000 personnes et 100.000 esclaves nègres ou mulâtres qui travaillaient aux sucreries, aux plantations d'indigo et de cacao et qui abrègent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins que nos pères ne connaissaient pas. Nous allons acheter ces nègres à la Côte de Guinée, à la Côte d'Or, à celle d'Ivoire. Il y a trente ans on avait un beau nègre pour 50 livres; c'est à peu près cinq fois moins qu'un bœuf gras. Cette marchandise humaine coûte aujourd'hui en 1772 environ 1.500 livres. Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme; on les nourrit plus mal; s'ils veulent s'enfuir on leur coupe une jambe et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre lorsqu'on leur a donné une jambe de bois. Après cela nous osons parler du droit des gens. »

Voltaire, *Essai sur les mœurs*.

* Saint-Domingue, aujourd'hui république d'Haïti.

« J'aimerais autant dire que la religion donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation. Ce fut cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes. C'est sur cette idée qu'ils fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves; car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands et chrétiens, étaient très dévots. Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de ses colonies; mais quand on lui eut mis dans l'esprit que c'était la voie la plus sûre pour les convertir, il y consentit. Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terre. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre. On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir...

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains. Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui chez les nations policées, est d'une si grande conséquence. Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes nous-mêmes chrétiens. De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains; car, si elle était telle qu'ils la disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? »

Montesquieu, *De l'Esprit des Loix*.

« La servitude a été permise dans l'Ancien Testament et semble licite d'après l'enseignement des Apôtres dans le Nouveau Testament... On ne peut en sûreté de conscience acheter ni vendre des nègres parce qu'il y a de l'injustice dans ce commerce. Si néanmoins, tout bien examiné, les nègres qu'on achète sont esclaves à juste titre et que, du côté des acheteurs, il n'y ait ni injustice, ni tromperie, pour lors, selon les principes établis, on peut les acheter, les vendre aux conditions qu'on a marquées, on pourrait même sans aucun examen les acheter si c'était pour les convertir et leur rendre leur liberté. »

Rapport de la Faculté de théologie de la Sorbonne.

« Dès que l'Inde fut un peu connue des Barbares de l'Occident et du Nord, elle fut l'objet de leur cupidité et le fut encore davantage quand ces barbares, devenus policés et industriels, se firent de nouveaux besoins. Nos peuples européens ne découvrirent l'Amérique que pour dévaster et pour l'arroser de sang, moyennant quoi ils eurent du cacao, de l'indigo, du sucre dont les cannes furent transportées d'Asie par les Européens dans les climats chauds de ce nouveau monde... C'est pour fournir aux tables des bourgeois de Paris, de Londres et des autres grandes villes plus d'épices qu'on n'en consommait autrefois aux tables des princes, c'est pour charger de simples citoyennes de plus de diamants que les reines n'en portaient à leur sacre; c'est pour infecter continuellement ses narines d'une poudre dégoûtante, pour s'abreuver par fantaisie de certaines liqueurs inutiles, inconnues de nos pères, qu'il s'est fait un commerce immense, toujours désavantageux aux trois quarts de l'Europe, et c'est pour soutenir ce commerce que les puissances se sont fait des guerres dans lesquelles le premier coup de canon tiré dans nos climats met le feu à toutes les batteries en Amérique et au fond de l'Asie. Il est très vrai que depuis Vasco de Gama, qui doubla le premier la pointe de la terre des Hottentots, ce sont des marchands qui ont changé la face du monde. »

Voltaire, *Fragments historiques sur l'Inde et le général Lally*, juin-décembre 1773.

« Ce pays est à toi ? Et pourquoi ? Parce que tu y as mis le pied ? Si un Tahitien débarquait un jour sur vos côtes et qu'il gravât sur une de vos pierres, ou sur l'écorce d'un de vos arbres :
« Ce pays appartient aux habitants de Tahiti. » Qu'en penserais-tu ? »

Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*.

« Sage et heureuse nation qui la première... consentira à ne voir dans ses colonies que des provinces alliées, et non sujettes de la métropole. »

Turgot, *Mémoire au roi sur la guerre d'Amérique*.

« Mais, dites-vous, ce sont des rebelles... Des rebelles ? Et pourquoi ? Parce qu'ils ne veulent pas être nos esclaves ? Mais ce sont nos sujets. Non, l'autorité d'une Nation sur une autre ne peut être fondée que sur la conquête, laquelle ne lie pas plus que le vol ; ou sur le consentement général, mais les aïeux ne peuvent engager leurs descendants, ou enfin sur des conditions qui soient exclusives de la liberté, laquelle ne s'échange pour rien, étant d'un prix à nul autre comparable. La terre qu'ils occupent est la nôtre... - La vôtre ? C'est ainsi que vous l'appellez parce que vous l'avez prise de force. - Ce sont des ingrats, nous sommes leurs bienfaiteurs, après avoir été leurs défenseurs, nous nous sommes endettés pour eux... - Dites pour vous autant ou plus que pour eux. Ne se sont-ils pas acquittés en vous livrant leur production, en recevant exclusivement leurs marchandises aux prix exorbitants qu'il vous a plu d'y mettre... N'ont-ils pas combattu pour vous ? Parce que vous avez été bienfaisants, avez-vous le droit d'être des oppresseurs ? - Notre honneur est engagé. - Dites celui de vos mauvais administrateurs et non le nôtre... - Ils veulent être indépendants de nous. - Ne l'êtes-vous pas d'eux ? - Jamais ils ne pourront se soutenir sans nous. - S'il en est ainsi, tenez-vous tranquilles, la nécessité vous les ramènera. - Nous sommes la mère patrie. - Quoi ! toujours les noms les plus saints pour servir de voile à l'ambition et à l'intérêt !... Au reste les diverses nations qui forment la colonie vous diront : il y a un temps où l'autorité des pères et des mères cesse, le temps où les enfants peuvent se pourvoir à eux-mêmes. Quel temps avez-vous fixé à leur émancipation ? - En souscrivant à toutes leurs prétentions bientôt ils seraient plus heureux que nous... - Et pourquoi non ? »

« Voici l'arrêt que le destin a prononcé sur vos colonies : ou vous renoncerez à elles ou elles renonceront à vous. »

Abbé Raynal, *Histoire philosophique*.